

**Discours de Monsieur François Murangira,
Directeur de l'Equipe Technique au Travail
Décent de l'OIT pour l'Afrique
Occidentale à l'occasion de la cérémonie
de signature de l'accord de partenariat
entre le Bureau International du Travail,
l'Ecole Nationale d'Administration du
Sénégal (ENA) et le Ministère de la
Fonction Publique, du Travail, du Dialogue
Social et des Organisations
Professionnelles.**

Dakar, le 09 septembre 2013

Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles,

Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA),

Mesdames Messieurs les Directeurs Nationaux,

Madame et messieurs les membres de la Cellule Tripartite de Suivi (CTS) de PAMODEC,

Mesdames messieurs les membres du corps professoral,

Chers élèves

Chers invités

Mesdames et messieurs

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de prendre part à cette cérémonie de signature de l'accord de partenariat liant l'Organisation internationale du Travail, l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations Professionnelles. Cet accord de partenariat

entre l'OIT et l'ENA a pour objet d'introduire les normes internationales du travail et les principes et droits fondamentaux au travail dans les curricula de formation.

Pour une première convention du genre conclue entre avec les institutions universitaires et post universitaires de formation du Sénégal, le choix de l'ENA de Dakar se justifie à plus d'un titre.

L'ENA est une pépinière de formation des hauts cadres de l'administration publique, un haut lieu de connaissances, un centre d'excellence dont le rayonnement et la réputation vont au-delà du Sénégal.

L'OIT se réjouit donc de coopérer avec une aussi prestigieuse institution, clé de voûte d'un système de formation ayant fini de faire ses preuves et formant à divers métiers de cadres dans des domaines variés tels que l'administration générale, l'administration du travail, les finances, la fiscalité et le commerce.

Le crédo de l'Organisation internationale du travail, institution spécialisée des Nations-Unies créée en 1919, œuvrant en faveur de la promotion de la justice sociale et la paix universelle et comptant à son actif un important corpus

de textes juridiques sous forme de conventions, de protocoles et de recommandations couvrant tous les aspects de la politique économique et sociale, est de toujours répondre à la sollicitation de ses mandants en mettant à leur disposition à la fois ses outils et instruments ainsi que ses ressources en vue notamment d'accompagner le progrès social et le progrès économique.

C'est ainsi que dans le cadre du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) conclu en 2012 avec le gouvernement et les partenaires sociaux , l'OIT s'est engagée à accompagner le Sénégal à relever d'importants défis et adresser d'importants problèmes de développement relatifs à l'emploi et l'employabilité, les principes et droits fondamentaux au travail, l'extension de la protection sociale et la mise en place d'un socle de protection sociale, le dialogue social et la bonne gouvernance du monde du travail.

Pour l'OIT, ces questions majeures, piliers du travail décent et productif sont autant de priorités au cœur du processus de développement économique et social des nations.

A ce titre, elles méritent de figurer en bonne place dans les programmes d'enseignement, de formation et de recherche des universités et des instituts supérieurs de formation.

C'est pour cette raison que l'OIT exhorte ses Etats membres à vulgariser et à promouvoir les valeurs essentielles devant sous tendre le progrès économique et le progrès social en particulier le dialogue social, le tripartisme, la liberté d'association et l'égalité de chance et de traitement.

Je me réjouis de constater que nous partageons cette conviction avec le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration qui a vite compris tout l'intérêt et les enjeux et instruit ses collaborateurs à travailler à formaliser un accord avec l'OIT et le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des Organisations Professionnelles.

La mise en œuvre effective de l'accord que nous nous apprêtons de parapher contribuera sans aucun doute à la réalisation des principaux objectifs de promotion du travail décent et productif que s'est fixés le Sénégal et contenus dans son PPTD.

Plus spécifiquement, l'accord devra permettre à l'ENA de diversifier davantage son offre de formation en intégrant des thématiques nouvelles en lien avec le mandat de l'OIT,

de renforcer et d'améliorer la qualité de ses apprentissages et de se fixer de nouveaux horizons de coopération.

Dans ce cadre, l'OIT mettra à la disposition de l'ENA l'expérience et le savoir faire de son centre international de formation de Turin dans l'élaboration de curricula de formation et la formation des formateurs.

A côté de l'équipe des spécialistes disponibles au Bureau de Dakar, l'OIT mobilisera et mettra à disposition l'ensemble de ses projets de coopération technique intervenant au Sénégal dans divers domaines tels que la promotion des principes et droits fondamentaux au travail, le renforcement et la dynamisation de l'administration du travail, la lutte contre le travail des enfants, la prévention du VIH sida en milieu du travail.

Monsieur le Ministre

Monsieur le Directeur Général

Mesdames Messieurs

Nous nourrissons l'espoir de voir la signature ce jour de l'accord de partenariat apporter une impulsion nouvelle au dynamisme de la coopération bilatérale entre le Sénégal et l'OIT.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous remercier sincèrement pour la forte implication de vos services dans tout le processus de discussion et d'adoption de l'accord. Je voudrais aussi vous renouveler mes vives félicitations pour votre reconduction à la tête de cet important ministère. Je demeure convaincu que l'OIT et l'ENA pourront toujours compter sur l'appui et l'accompagnement de vos services dans la mise en œuvre effective de l'accord.

Je remercie également le Directeur Général de l'ENA et ses collaborateurs pour avoir bien voulu s'engager avec nous dans cette grande expérience de partenariat formel.

Je puis vous assurer que l'OIT ne ménagera pas ses efforts et ses moyens pour donner pleine vie à ce partenariat et répondre aux attentes de toutes les parties prenantes.

Je vous remercie de votre aimable attention.